

## Assurance assistance : couverture dans le cadre du coronavirus

Dans ce tableau, vous trouverez un aperçu non exhaustif d'un certain nombre de contrats actuellement en vigueur.

ASSUREUR	CONTRAT	FRAIS LIÉS À UNE PROLONGATION DU SÉJOUR	FRAIS LIÉS À UN RETOUR ANTICIPÉ
AG INSURANCE	TOP ASSISTANCE / ASSISTANCE FAMILLE - formule étendue, option frais médicaux	Couvert jusqu'à 100 euros par jour, par assuré et par incident pendant max. 10 jours.	Non couvert
ALLIANZ PARTNERS	ROYAL SERVICE	Couvert, selon les conditions de la police	Couvert, selon les conditions de la police
	GOLD SERVICE, FULL SERVICE, TRAVEL SERVICE et CLASSIC SERVICE	Non couvert	Non couvert
AXA ASSISTANCE	EXCELLENCE	Couvert Client en quarantaine : frais de logement supplémentaires de 125 euros par nuit avec un maximum de 1.200 euros Séjour alternatif après que le client a contacté le voyageur.	Couvert exceptionnellement Retour anticipé de l'étranger sans restrictions des autorités, non couvert. Lieu où est introduite une restriction pendant que le client s'y trouve, couvert. D'abord contacter le transporteur.
BELFIUS	BELFIUS ASSISTANCE	Couvert jusqu'à 65 euros/jour/assuré avec un maximum de 650 euros (si l'organisateur du voyage ne doit pas intervenir)	Non couvert
LES AP ASSURANCES	AP ASSISTANCE	Couvert jusqu'à 65 euros/jour/assuré avec un maximum de 650 euros (si l'organisateur du voyage ne doit pas intervenir)	Non couvert
EUROP ASSISTANCE	LIGHT, SMART, SPORT, VIP	Les frais de rapatriement pour raisons médicales sont pris en charge et les frais (médicaux) liés à une prolongation du séjour de l'assuré hospitalisé doivent être remboursés conformément aux montants maximaux correspondant au contrat souscrit. Si aucun acte médical n'est pratiqué (par ex. quarantaine uniquement), les coûts liés à la prolongation du séjour sur place ou à un retour anticipé ne sont pas remboursés.	Les frais de rapatriement pour raisons médicales sont pris en charge et les frais (médicaux) liés à une prolongation du séjour de l'assuré hospitalisé doivent être remboursés conformément aux montants maximaux correspondant au contrat souscrit. Si aucun acte médical n'est pratiqué (par ex. quarantaine uniquement), les coûts liés à la prolongation du séjour sur place ou à un retour anticipé ne sont pas remboursés.
ETHIAS	FAMILY	Non couvert	Non couvert
KBC ASSURANCES	POLICE POUR VOS VOYAGES - Formule standard et Formule VIP	Couvert jusqu'à 75 euros par jour et par assuré, avec un maximum de 7 jours Si Formule VIP : couvert jusqu'à 150 euros par jour et par assuré, avec un maximum de 7 jours.	Non couvert

Source : Assuralia - 5 mars 2020.